



## LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES ÉTUDIANTS ATHLÈTES

La participation aux activités sportives de Sport interuniversitaire canadien est un privilège qui nécessite que l'on respecte les règlements d'admissibilité de SIC et les politiques de Sport interuniversitaire canadien sur les bourses d'études sportives et le contrôle du dopage et d'éducation sur les drogues. Les étudiants athlètes doivent obtenir ces règlements de leur entraîneur ou de leur service des sports, et ils doivent aussi se renseigner sur les exigences d'admissibilité de SIC qui s'appliquent à leur cas. On peut obtenir une copie à [www.sportuniversitaire.ca](http://www.sportuniversitaire.ca)

### **RESPECT DE L'ADMISSIBILITÉ ET DES RÈGLES SUR LES BOURSES D'ÉTUDES SPORTIVES :**

Il est important que tout étudiant athlète se familiarise avec les règlements d'admissibilité et des bourses d'études sportives de SIC. Les étudiants athlètes doivent obtenir ces règlements de leur entraîneur ou de leur service des sports et de se renseigner sur les exigences qui s'appliquent à leur cas. Ceci est très important, car les étudiants athlètes doivent savoir que ceux qui participent aux compétitions de SIC et qui enfreignent les règlements de Sport interuniversitaire canadien peuvent perdre leur admissibilité pour le reste de la saison et des années suivantes.

### **UTILISATION DE DROGUES ET DE PRATIQUES DE DOPAGE INTERDITES**

Sport interuniversitaire canadien est tout à fait opposé à l'utilisation par des étudiants athlètes de toute substance interdite en violation des règles des fédérations sportives nationales ou internationales, du Comité international olympique ou de la Fédération internationale du sport universitaire. Sport interuniversitaire canadien s'oppose également à toute forme d'incitation à l'utilisation de telles substances par des dirigeants du sport amateur (v.g. entraîneurs, médecins spécialistes du sport, administrateurs, directeurs d'équipe, etc.) ou par les athlètes eux-mêmes.

Quand, suite à un processus approprié et convenable, un étudiant athlète est trouvé coupable d'une infraction aux règlements de SIC ou des fédérations nationales ou internationales, l'étudiant athlète en cause sera **suspendu** de toute compétition de Sport interuniversitaire canadien, incluant les matchs de sa conférence ou hors-concours, tel que stipulé dans la politique de Sport interuniversitaire canadien.

### **COLLECTE, USAGE ET PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS**

En retour du droit de participer aux activités de Sport interuniversitaire canadien, les étudiants athlètes autorisent Sport interuniversitaire canadien :

- À transmettre leurs numéros de téléphone ainsi que leurs adresses au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCÉS) pour son usage dans la gestion du programme de contrôle du dopage de Sport interuniversitaire canadien;
- À utiliser et partager les renseignements du Formulaire d'inscription des athlètes et du certificat d'admissibilité ainsi que des photographies et les résultats sportifs à des fins promotionnelles considérées comme étant dans le meilleur intérêt de l'étudiant athlète ou du public, tel que convenu par le Conseil d'administration de Sport interuniversitaire canadien.

Dans le cadre de ses partenariats de développement et de promotion avec les organismes professionnels et nationaux de sport, Sport interuniversitaire canadien peut de temps à autre dévoiler les numéros de téléphone ainsi que les adresses des étudiants athlètes actifs de Sport interuniversitaire canadien à des organismes qui recrutent et repêchent des athlètes.

En tenant compte de l'alinéa suivant, je comprends que les renseignements personnels du Formulaire de consentement des étudiants athlètes et du certificat d'admissibilité (ci-après libellés « mes renseignements personnels ») représentent mon consentement à l'usage et au partage de ces renseignements aux fins décrites au paragraphe précédent. Je comprends, que Sport interuniversitaire canadien est responsable uniquement des renseignements sous sa garde ou son contrôle, et que tout renseignement obtenu, utilisé ou dévoilé par un membre de Sport interuniversitaire canadien, ou de tout autre organisme, est alors assujéti aux politiques sur les renseignements personnels de ce membre ou de cet organisme.

En cochant cette case , je déclare que je ne souhaite pas que « mes renseignements personnels » soient partagés aux fins décrites précédemment ou par ce qui est prévu par la Politique de Sport interuniversitaire canadien sur la protection des renseignements personnels sauf aux fins d'administration du programme de contrôle de dopage de Sport interuniversitaire canadien. De ce fait, je reconnais toutefois que Sport interuniversitaire canadien pourrait alors ne pas être en mesure de m'assurer certains services, produits et renseignements qui pourraient m'être utiles.

### **CONSENTEMENT DE L'ATHLÈTE:**

*Je reconnais, en signant ce formulaire, avoir lu et compris les règlements de Sport interuniversitaire canadien sur les bourses d'études sportives, les exigences d'admissibilité et le contrôle antidopage, et je m'engage à les respecter. Je reconnais aussi avoir lu et compris la Politique de SIC sur la protection des renseignements personnels.*

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Date